

consulter les provinces et l'industrie agricole pour décider sous quelle forme cette aide sera fournie de façon équitable pour tous les intéressés. Il est essentiel que l'argent parvienne aux agriculteurs avec le minimum de frais administratifs. Il importe aussi que la plupart des agriculteurs trouvent le programme juste et équitable.

• (1150)

Le discours du trône disait notamment que, fidèle à son engagement, le gouvernement ne ménagerait aucun effort pour protéger les intérêts de la communauté agricole canadienne en butte aux pratiques déloyales de fixation des prix et de subventionnement qui ont cours au-delà de nos frontières. C'est une bonne chose, non seulement pour les producteurs, mais pour à peu près tous les habitants de la Saskatchewan et des régions de céréaliculture. Tout le monde sait que les dollars produits par l'agriculture circulent dans tout le réseau des fournisseurs, des agents, des vendeurs et des marchandisiers.

Bref, le projet de loi C-12 ne résoudra pas tous les problèmes des agriculteurs du Canada, mais il aidera à les atténuer. Il s'inscrit dans le cadre de toute une série d'initiatives comme l'examen de la dette agricole, le programme de transition rurale, les prêts basés sur le prix des denrées, la stabilisation concernant le grain de l'Ouest, les remises sur le combustible, l'aide aux éleveurs, un meilleur régime d'assurance-récolte et l'aide aux agriculteurs touchés par la sécheresse. Parce que cette mesure est utile et opportune, elle reflète la détermination du gouvernement à aider les agriculteurs canadiens.

La survie de l'agriculture est en jeu et nous devons tout faire pour l'assurer. Les modifications raisonnables que nous étudions aujourd'hui permettront d'éliminer les retards administratifs et de verser plus facilement des avances pour les céréales récoltées. Ces mesures fourniront de l'argent aux agriculteurs au moment où ils en ont besoin. Vu la situation précaire du marché mondial des céréales, il est logique d'apporter ces changements dès maintenant pour que les agriculteurs en profitent au maximum. J'exhorte donc tous les députés à adopter cette mesure rapidement.

**M. le Président:** Questions ou observations.

**M. White:** Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention les observations de mon collègue. Je le félicite de son intérêt pour l'agriculture et de tout le travail qu'il a fait pour aider les agriculteurs du Canada. L'économie de ma circonscription de Dauphin—Swan River dans l'ouest du Manitoba est fondée en grande partie sur l'agriculture comme celle de la région de mon collègue. Comme lui, je suis convaincu que le gouvernement a montré depuis deux ans qu'il tenait à aider l'agriculture de l'Ouest. Il a signalé que le gouvernement ne pouvait pas rivaliser avec les ressources financières de la CEE ou des États-Unis. Je crois cependant comme lui que nous avons fait beaucoup pour aider nos agriculteurs. Il a mentionné les paiements de 1 milliard de dollars annoncés il y a environ trois semaines par le premier ministre (M. Mulroney) et je voudrais lui demander s'il peut nous donner plus de détails sur les consultations à ce sujet et la façon dont cet argent sera versé.

**M. Wilson (Swift Current—Maple Creek):** Monsieur le Président, ma collègue a effectivement raison de souligner l'importance de ce milliard de dollars promis aux agriculteurs canadiens en cette période de pénurie. Le premier ministre (M.

### *Paievements anticipés pour le grain des Prairies—Loi*

Mulroney) et le ministre de l'Agriculture (M. Wise) ont annoncé que ce paiement allait s'effectuer en consultation avec les provinces et le monde agricole. C'est quelque chose de fondamentalement important car le gouvernement ne doit pas s'isoler ici à Ottawa pour déterminer les modalités de répartition de cet argent dans le monde agricole. C'est une décision qui ne doit pas être prise en quelque sorte dans une tour d'ivoire. Il faut manifestement que les agriculteurs y participent. C'est pourquoi il est important que le ministre de l'Agriculture ait eu des rencontres avec les représentants du monde agricole, et je crois savoir que ces consultations vont se poursuivre.

C'est une chose de demander un versement de 1 milliard de dollars, c'en est une autre de préciser les besoins. C'est quelque chose de bien connu et je pense que tous les députés comprennent bien la tragédie que vivent actuellement les producteurs de céréales pour des raisons totalement indépendantes de leur volonté. Il est toutefois aussi important que le mode d'attribution de cette aide apparaisse juste et équitable. Il faut organiser cette distribution de façon à ce qu'elle soit acceptée par le monde agricole et qu'à peu près tout le monde soit convaincu qu'elle aide l'ensemble de la profession sans favoriser tel ou tel groupe ou secteur.

Si quelque chose m'a déçu dans toute cette affaire, c'est peut-être la réticence des principales organisations d'agriculteurs à proposer publiquement des suggestions concrètes. Elles ont su très vite dénoncer abondamment le problème. Elles ont su très vite demander des fonds sous forme d'un versement d'appoint. Le problème est exposé sur de très nombreuses pages, mais la solution tient en une seule phrase. Je pense toutefois que ces organisations savent comme nous que ce n'est pas si simple, loin de là. Ce paiement doit-il être un versement par boisseau? Doit-il s'agir d'un complément du prix? Doit-il se faire dans le cadre du prix du blé intérieur? Doit-il s'agir d'un paiement à l'acre? Dans l'affirmative, doit-il y avoir un nombre minimum ou maximum d'acres? Faudrait-il un dispositif d'appui aux exportations? Il y a toutes sortes de modalités possibles de versement de cet argent et je pense qu'il est temps que les organisations agricoles proposent au gouvernement des suggestions concrètes pour l'aider dans sa réflexion, et je les y invite. Je me console en pensant que l'on fait probablement ce genre de proposition en privé, mais je pense qu'il serait réconfortant que les grandes organisations agricoles de notre pays aient le courage de présenter des propositions concrètes au lieu d'attendre que le gouvernement organise un programme structuré en se réservant le droit de s'en plaindre ensuite.

**M. Riis:** Monsieur le Président, je suis un peu perplexe ce matin. J'ai écouté divers députés décrire avec tout un luxe de détails la grande misère des producteurs de céréales. L'objectif de ce projet de loi est d'accélérer le plus possible les versements à ces agriculteurs. Nous essayons de coopérer. J'aimerais qu'on m'explique pourquoi les gouvernements prolongent le débat. Nous souhaitons aller de l'avant et régler cette question aussi efficacement et rapidement que possible. Je ne comprends pas pourquoi ils persistent à faire traîner le débat.

**M. le Président:** Le député a-t-il fait un commentaire ou posé une question? Le député de Swift Current—Maple Creek (M. Wilson).